

L'élaboration du plan d'audit devient un exercice de plus en plus exigeant pour les Directions d'Audit Interne (DAI). Afin de faire face aux demandes accrues des Comités d'Audit, ces dernières doivent mettre en œuvre une méthodologie robuste, objectivée en composant avec des ressources limitées et des délais acceptables pour l'exécution du plan. Protiviti a développé des méthodologies et des outils qui permettent d'assister les DAI lors de cet exercice délicat.

ENJEUX

- Attentes du Comité d'Audit (robustesse / objectivité)
- Conformité avec les standards de l'IIA et les réglementations sectorielles
- Multiplication des axes d'analyse (risques, processus, organisation, conformité)
- Demandes du management, coordination avec des tiers ou le régulateur
- Contraintes (délai, ressources)

APPROCHE

Etape 1 - Définition de l'univers d'audit

Etape 2 - Hiérarchisation des objets d'audit

Etape 3 - Elaboration du plan d'audit

BENEFICES

- Plan d'audit objectif et reproductible
- Modélisation automatisée multicritères
- Meilleure appropriation par le Comité d'Audit

1

Organisation/Directions

Produit / Activité

Processus

Risques

Autres objets (projets...)

Etape 1 - Définition de l'univers d'audit :

L'univers d'audit représente l'ensemble des objets auditables d'une organisation ; sa modélisation doit s'effectuer selon des paramètres et des axes d'analyse choisis par chaque DAI en fonction de l'organisation et de sa maturité. Chaque DAI doit ainsi composer son univers en combinant les axes qu'il jugera les plus pertinents :

- L'axe **organisationnel** (**filiales, directions, présence géographique, etc.**) traditionnellement utilisé permet de rapidement modéliser l'univers d'audit mais présente des inconvénients pour obtenir une vision par processus ou par risques. Cette vision peut s'avérer indispensable pour les organisations présentant des processus harmonisés, des ERPs communs, ou des centres de services partagés.
- L'axe **produit / activité** permet d'identifier aisément un poids économique, indispensable pour l'étape de hiérarchisation.
- L'axe **processus** permet d'ajouter de la transversalité mais reste recommandée dans le cas de processus standardisés et homogènes au sein de l'organisation.
- L'axe **risques** représente la vision la plus aboutie et transverse de la modélisation de l'univers d'audit afin d'adopter une approche « risk-based » en lien avec la cartographie des risques. Elle se heurte par contre à la maturité de l'organisation.
- Il convient enfin de ne pas négliger d'autres axes possibles à prendre en compte lors de la modélisation (**projets, systèmes d'informations, etc.**)

2

Poids

Risques

Contrôle Interne

Autres critères

Etape 2 - Hiérarchisation des objets d'audit :

Une fois identifiés, il s'agit de hiérarchiser les objets d'audit avant de permettre l'élaboration du plan :

- Quantifier le **poids** (économique, effectifs, etc.) reflétant la contribution de chaque objet d'audit
- Identifier et évaluer les **risques intrinsèques** propres à chaque objet (en se basant sur les résultats d'une cartographie des risques, les entretiens avec les personnes clés de l'organisation, etc.)
- Prendre en compte le **niveau de contrôle** de l'objet auditable sur la base des informations à disposition (résultats des audits précédents, auto-évaluation du management, résultats du contrôle permanent, base incident, etc.)
- Ajouter enfin les **autres critères** nécessaires, notamment les besoins de conformité.

3

Charge

Fréquence

Priorité

Etape 3 - Elaboration du plan d'audit :

Il est possible de modéliser plusieurs versions du plan d'audit en fonction des variables utilisées, comme par exemple :

- Planifier la **taille des missions** (charge en jour homme) en fonction de la criticité de l'objet
- Ajuster la **fréquence de la mission** (périodicité annuelle, biannuelle, etc.) en fonction de la criticité de l'objet
- **Prioriser les missions** sur le calendrier du cycle d'audit en fonction de la criticité de l'objet

Ces modélisations demeurent des aides à la décision qui nécessiteront in fine un ajustement afin d'aboutir à une version du Plan à présenter en Comité pour approbation.

Pour plus d'information, contactez-nous :

Bernard Drui, Managing Director | Arnaud Floquet, Managing Director | Silvia Nanni Costa, Associate Director
bernard.drui@protiviti.fr | arnaud.floquet@protiviti.fr | silvia.nannicosta@protiviti.fr